



# MES COMPTES AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX  
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES  
APPLICABLES AUX ENTREPRISES  
**À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020**

**Crédit  Mutuel**

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

# NATURELLEMENT, PLUS QU'UNE BANQUE

Au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, nous tenons à apporter à nos clients la **meilleure information** et la **plus grande transparence** sur nos tarifs. Ce recueil des prix regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables aux entreprises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Banque mutualiste à dimension humaine, le Crédit Mutuel s'engage dans le développement de son territoire en assurant un vrai service de proximité et une grande réactivité.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Seules les prestations avec la mention HT  
sont soumises à TVA.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture et clôture de compte	<b>GRATUIT</b>
--------------------------------	----------------


## RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevés de compte papier, par mois

▶ Mensuel	<b>GRATUIT</b>
▶ À la quinzaine	1,20 €
▶ Décadaire	2,40 €
▶ Hebdomadaire	3,60 €
▶ Journalier	14,40 €

Envoi de relevés de compte en ligne (service Documents Via Internet), mensuel ou à la quinzaine

**GRATUIT**

 Consultez et téléchargez vos documents de banque et d'assurance, directement depuis votre Espace Client, en remplacement de l'envoi postal. Retrouvez-les à tout moment pendant leur durée légale de conservation.

Frais de duplicata d'un relevé de compte (papier, fichiers Excel ou PDF)	6,25 €
--	--------

## SERVICES

Frais d'envoi d'un courrier « émetteur » mobilité bancaire	1,20 €
--	--------

Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	10,00 €
--	---------

## Versement d'espèces en euros

Versement d'espèces en euros, par remise	5,00 €
--	--------

### ▶ Comptage :

• billets triés	1,40 ‰
• monnaie en vrac	11,00 ‰
• écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	10,00 €

Recherche simple de documents	9,60 € HT
-------------------------------	-----------

Information annuelle des comptables	53,25 € HT
-------------------------------------	------------

Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de 46,50 € HT (selon capacité)
--	---

Cotisation carte de dépôt, par an	8,00 €
-----------------------------------	--------

Service Bancaire de Base (SBB), imposé par la Banque de France <sup>(1)</sup>	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

(1) Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5 du Code Monétaire et Financier.

## ARRÊTÉS DE COMPTE


### Intérêts débiteurs

Taux applicable aux dépassements

- ▶ Plafond du taux réglementaire<sup>(1)</sup> minoré de 0,50 %

### Tenue de compte

Frais de tenue de compte, par trimestre	31,50 €
---	---------


 Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant.

Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €
--	---------

### Commissions de gestion et de risque

Commission de mouvement (minimum 9,00 € par trimestre)	0,70 ‰
---	--------

Commission de plus fort découvert	0,07 %
-----------------------------------	--------

 Cette commission est calculée sur le solde débiteur le plus important de chaque mois de la période.

Fusion de compte, par trimestre	31,90 €
---------------------------------	---------

Édition d'échelles d'intérêts	5,40 €
-------------------------------	--------

(1) Taux plafond calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel.

## CENTRALISATION DE TRÉSORERIE

### Cash Pooling

Mise en place de Cash Pooling	Nous consulter
-------------------------------	----------------

Frais de gestion, par compte et par mois	26,00 €
--	---------

## BANQUE À DISTANCE

### CMUT DIRECT

Abonnement mensuel aux services de banque à distance

CMUT Direct Pro, par mois

- |                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| ▶ Jusqu'à 5 sociétés                 | 9,60 € HT   |
| ▶ Au-delà, par tranche de 5 sociétés | + 2,70 € HT |

Options complémentaires sur CMUT Direct Pro

Gestion des délégués	Inclus
----------------------	--------

Service Remises pour gérer vos prélèvements et effets, par mois	+ 3,00 € HT
---	-------------

Gestion d'une base de mandats de prélèvements

- |                          |                |
|--------------------------|----------------|
| ▶ Jusqu'à 100 mandats    | <b>GRATUIT</b> |
| ▶ Au-delà de 100 mandats | Nous consulter |

Service de suivi de vos virements Swift GPI (Global Payment Innovation), par mois	+ 5,00 € HT
---	-------------

Accès renforcé et sécurisation de vos opérations

Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet (Payweb Card <sup>(1)</sup> )	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

Service Confirmation Mobile	<b>GRATUIT</b>
-----------------------------	----------------

Service Safetrans

- |   |            |
|---|------------|
| ▶ Lecteur Safetrans, par an                           | 15,00 € HT |
| ▶ Carte Safetrans, par carte commandée <sup>(2)</sup> | 7,00 €     |

Certificat électronique K.Sign <sup>(3)</sup> , par certificat commandé <sup>(2)</sup>	159,00 € HT
--	-------------

(1) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible. (2) Validité de 3 ans. (3) Sans back-up.

### TÉLÉTRANSMISSION

En complément du service CMUT Direct Pro, la mise en place de services de transfert de fichiers comprend les fonctions nécessaires à la préparation, au transfert, à la validation, au suivi et à la récupération de fichiers aux normes CFONB ou SEPA.

Services, abonnement mensuel :

- |   |                |
|---|----------------|
| ▶ Tweb (Transferts Web)   | 9,60 € HT      |
| ▶ Hub Transfert multi banques (service de saisie et de transfert de fichiers) | Nous consulter |
| ▶ EBICS T <sup>(1)</sup> (Transport)  | 18,60 € HT     |
| • Au-delà, par tranche de 50 comptes  | + 10,00 € HT   |
| ▶ EBICS TS <sup>(1)(2)</sup> (Transport et Signature)                         | 50,00 € HT     |
| • Au-delà, par tranche de 50 comptes  | + 10,00 € HT   |

Frais par ligne rapatriée	0,065 € HT
---------------------------	------------

(1) Clients équipés d'un logiciel de communication bancaire.

(2) Jusqu'à 5 signataires, au-delà nous consulter.

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT<sup>(1)</sup>

CARTES		
Cotisation carte, par an	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard Pro	32,50 €	37,50 €
BusinessCard MasterCard ou Visa Business	47,50 €	52,50 €
BusinessCard Executive ou Visa Gold Business	125,00 €	
World Elite MasterCard	255,00 €	
Visa Infinite	300,00 €	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	<b>GRATUIT</b>	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque		
Frais par retrait d'espèces en euros dans l'Espace Économique Européen		
▶ Avec une carte MasterCard Pro ou BusinessCard MasterCard ou Visa Business	1,00 € à partir du 6 <sup>e</sup> par mois	
▶ Avec une carte haut de gamme <sup>(2)</sup>	<b>GRATUIT</b>	
Frais par retrait d'espèces en euros hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (maximum 7,50 €)	3,12 € + 2,00 %	
Paie ment par carte		
Frais par paie ment en euros dans l'Espace Économique Européen	<b>GRATUIT</b>	
Frais par paie ment en euros hors Espace Économique Européen ou paie ment en devises (maximum 7,50 €)	0,31 € + 2,00 %	
Gestion des cartes		
Frais de refabrication d'une carte	10,50 €	
Frais de réédition d'un code confidentiel	7,20 €	
Frais de modification temporaire de plafond <sup>(3)</sup>	8,50 €	
Frais d'envoi d'une carte en envoi simple	<b>GRATUIT</b>	

(1) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse.

(2) BusinessCard Executive, Visa Gold Business, World Elite MasterCard, Visa Infinite.

(3) Toute modification de plafond de retrait ou de paie ment est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

## SOLUTIONS D'ACCEPTATION MONÉTIQUE<sup>(1)</sup>

Le Crédit Mutuel vous propose une large gamme de produits et services vous permettant :

- ▶ de trouver l'équipement adapté (Terminaux de Paiement Electronique (TPE) fixe et mobile, Editeur Lecteur de Chèques, ...)
- ▶ de faciliter les paiements de vos clients
- ▶ d'encaisser des opérations sur internet (Monetico Paiement)

Cette gamme intègre :


- ▶ la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- ▶ la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- ▶ les dépannages sur site (pièces, main d'œuvre et déplacement)

Tarif selon type d'équipement

Nous consulter

(1) Prestations proposées par Euro-Information, filiale du Crédit Mutuel.

## VIREMENTS

 Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

### Virement interne en euros

Frais par virement entre vos comptes

**GRATUIT**

### Émission d'un virement SEPA

Virement standard

- ▶ par télétransmission, par opération 0,17 €
- ▶ par CMUT Direct **GRATUIT**
  - 10 premiers virements mensuels<sup>(1)</sup> 0,17 €
  - par virement supplémentaire, par opération 3,30 €
- ▶ au guichet, par opération 3,30 €

Virement instantané

3,00 €

Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire<sup>(2)</sup>

5,35 €

Supplément virement Express

3,00 €

### Réception d'un virement SEPA

Virement standard

**GRATUIT**

Virement instantané

1,00 €

### Émission d'un virement non SEPA<sup>(3)</sup>

Commission de transfert

- ▶ par CMUT Direct 16,00 €
- ▶ au guichet 19,30 €

Commission de change dégressive par tranches cumulatives<sup>(4)</sup>

(minimum 16,00 €)

- ▶ jusqu'à 75 000 € 0,50 ‰
- ▶ de 75 000 € à 150 000 € 0,25 ‰
- ▶ au-delà 0,125 ‰

### Réception d'un virement non SEPA<sup>(3)</sup>

Commission de rapatriement

9,00 €

Commission de change dégressive par tranches cumulatives<sup>(4)</sup>

(minimum 16,00 €)

- ▶ jusqu'à 75 000 € 0,50 ‰
- ▶ de 75 000 € à 150 000 € 0,25 ‰
- ▶ au-delà 0,125 ‰

## Émission de virements de trésorerie et virements réglementés

### Frais d'émission d'un virement

▶ au guichet, par opération	6,30 €
▶ par CMUT Direct, par opération	3,00 €
▶ par télétransmission, par opération	3,00 €

(1) Virements SEPA sans instruction spécifique. (2) Ces frais s'appliquent également pour le non SEPA. (3) Frais du correspondant en supplément. (4) Commission appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises.

## LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EUROS



<span style="color: #0056b3;">●</span> Pays de la zone Euro	<span style="color: #92d050;">●</span> <span style="color: #add8e6;">●</span> <span style="color: #4169e1;">●</span> Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
<span style="color: #add8e6;">●</span> <span style="color: #0056b3;">●</span> Pays de l'Union européenne	<span style="color: #92d050;">●</span> <span style="color: #add8e6;">●</span> <span style="color: #0056b3;">●</span> Pays de la zone SEPA

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros. La zone SEPA est constituée des Etats membres de l'Espace Economique Européen, de San Marin, Jersey, Guernesey, L'île de Man, la Suisse et Monaco.

### SEPAMAIL

Emission de demande de règlement de factures	Nous consulter
Contrôle du titulaire du compte IBAN	Nous consulter

### PRÉLÈVEMENTS SEPA (SDD)

#### Encaissement

Mise en place d'un Identifiant Créancier Sepa (ICS)	40,00 €
Frais d'émission d'un prélèvement par télétransmission ou CMUT Direct	
▶ Commission de remise	<b>GRATUIT</b>
▶ Commission de service, par prélèvement SDD Core	0,25 €
▶ Commission de service, par prélèvement SDD B2B	0,35 €



Frais pour retour d'impayé, par jour	
▶ Motif sans provision	<b>GRATUIT</b>
▶ Autre motif	7,60 €

### Décaissement

Mandat de prélèvement	
▶ Frais de mise en place d'un prélèvement	<b>GRATUIT</b>
▶ Frais par paiement d'un prélèvement	<b>GRATUIT</b>

Modalités de gestion du mandat	
▶ Paiement sauf désaccord	<b>GRATUIT</b>
▶ Paiement avec accord préalable	Nous consulter

Frais d'opposition d'un prélèvement	
▶ par CMUT Direct	12,00 €
▶ au guichet	15,30 €

### CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier en envoi simple	<b>GRATUIT</b>
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,00 €
Frais de recherche et de copie d'un chèque	8,40 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur en cas de perte ou vol	14,35 €


### Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises

SBF (Sauf Bonne Fin) <sup>(1)</sup>	
▶ Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)	0,10 %
▶ Commission de change dégressive par tranches cumulatives <sup>(2)</sup> (minimum 16,00 €)	
- Jusqu'à 75 000 €	0,50 ‰
- De 75 000 € à 150 000 €	0,25 ‰
- Au-delà	0,125 ‰

CAE (Crédit Après Encaissement) <sup>(1)</sup>	
▶ Frais appliqués aux remises SBF	cf ci-dessus
▶ Commission de dossier CAE	+ 7,60 €
▶ Commission d'envoi sécurisé	+ 36,00 € HT

(1) Frais du correspondant en supplément. (2) Commission appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises.

### EFFETS : LETTRE DE CHANGE OU BILLET À ORDRE


 Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

Traitement de remise d'effets	
▶ Télétransmission ou CMUT Direct	
- Frais par remise	<b>GRATUIT</b>
- Commission de service, par effet	0,35 €
▶ Papier	
- Frais par remise	2,98 €
- Commission de service, par effet	2,98 €
Prorogation, réclamation, commission d'incidents, changement de domiciliation, présentation à l'acceptation	10,70 €

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS


## COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention, par opération (maximum 8,10 € par jour)	8,10 € <sup>(1)</sup>
---	-----------------------

 Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

## OPÉRATIONS PARTICULIÈRES


Frais de saisie administrative à tiers détenteur (maximum 90,00 €)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de saisie-attribution	90,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,30 €

 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

## INCIDENTS DE PAIEMENT


### Incidents liés aux chèques

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	20,60 €
Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,60 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,30 €

 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que les conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.


### Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

▶ Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €

 Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.


Frais de lettre d'injonction	12,60 €
------------------------------	---------

Elle prévient de l'interdiction bancaire, et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque.

 L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

### Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais de blocage de la carte par la banque	12,50 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <sup>(2)</sup>	20,00 € <sup>(3)</sup>

 Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

(1) Pour les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(3) Gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

# CRÉDITS ET GARANTIES<sup>(1)</sup>

## FINANCEMENTS COURT TERME (SUR ÉTUDE PERSONNALISÉE)

### Autorisation de découvert

Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,07 %
Commission de non utilisation	1,00 %
Commission de confirmation	1,00 %

### Souplesse Pro

Frais de dossier	
▶ Frais de mise en place	1,00 %
▶ Frais de réexamen annuel	0,50 %
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,07 %

### Autres crédits court terme

Nous consulter

### Escompte

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts d'escompte	Nous consulter
Commission d'endos	0,60 %

### Dailly

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts	Nous consulter
Frais par bordereau	8,90 €
Commission par facture cédée	3,60 €

### Frais perçus pour le traitement de certains événements des créances

Dailly	
▶ Commission par notification	12,85 €
▶ Prorogation de créance	10,75 €
▶ Frais de relance	10,75 €
▶ Frais d'impayés	10,75 €

## ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

### Engagement par signature (hors frais de prise de garantie)

▶ E-caution, par acte <sup>(2)</sup>	25,00 €
▶ Caution simple <sup>(3)</sup> , par acte <sup>(2)</sup>	34,00 €
▶ Autre caution, par acte <sup>(2)</sup>	64,00 €

### Engagement par signature avec convention de caution

▶ Sans garantie <sup>(2)</sup>	76,00 €
▶ Avec garantie <sup>(2)</sup>	130,00 €

Frais de traitement de mainlevée	15,00 €
----------------------------------	---------

Commission de risque, par acte et par trimestre (minimum 10,25 €)	Nous consulter
---	----------------

## ACTES DE GARANTIE REÇUE

Constitution et gestion des actes	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	Nous consulter
Frais d'envoi pour information annuelle des cautions	35,00 €

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse.

(2) Mise en place, avenant, intervention.

(3) Dans le cadre d'un marché de travaux ou vente de bois.

# RÉSOUUDRE UN LITIGE

## VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

## RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie  
43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 09  
E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr  
N° Cristal : 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

**L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.**

### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)
- ▶ Ou appelez au **0 821 080 080** Service 0,12 €/min + prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne aucuns frais.

Euro-Information-SAS au capital de 53 212 140 € RCS Strasbourg B 312 730 674 – Siège Social : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67905 Strasbourg Cedex 09.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Octobre 2019. Référence : 14.10.43

# Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.